

Rapport succinct

V2 (2023-11-09)

Cinquante-huitième Réunion du Comité International de Métrologie Légale

Chiang Mai, Thaïlande
17–19 octobre 2023



Bureau International de Métrologie Légale (BIML)

Rapport succinct

Cinquante-huitième Réunion du Comité International de Métrologie Légale

17–19 octobre 2023 (Chiang Mai, Royaume de Thaïlande)

La Cinquante-huitième Réunion du Comité International de Métrologie Légale (CIML) s'est tenue du 17 au 19 octobre 2023 à Chiang Mai, Royaume de Thaïlande, en tant que réunion en personne. 54 États Membres étaient présents ou représentés, de sorte que le quorum a été atteint. En outre, il y avait des représentants de cinq Membres Correspondants et d'une organisation en liaison.

L'OIML a été chaleureusement accueillie à Chiang Mai par M. Wattanasak Sur-iam (Directeur Général du Département du Commerce Intérieur et Membre du CIML pour la Thaïlande), M. Wiraphong Rhitrot (Vice-Gouverneur de Chiang Mai) et M. Keerati Rushchano (Secrétaire Permanent du Ministère du Commerce).

Le Président du CIML, le Dr. Roman Schwartz, a présenté un rapport sur les principales activités et les changements de Membres qui ont eu lieu au cours de l'année. À la fin de son rapport, il a transmis la présidence au Dr. Bobjoseph Mathew (Vice-Directeur de l'Institut Fédéral de Métrologie METAS, Suisse), qui a été élu pour un mandat de six ans lors de la 57ème Réunion du CIML en 2022. Le Comité a remercié le Dr. Schwartz pour sa présidence pendant la période 2017–2023, lui a décerné une médaille OIML, et l'a fait Membre d'Honneur du CIML.

En l'absence de candidats pour le poste de Premier Vice-Président du CIML suite à l'appel à candidatures lancé en novembre 2022, un nouvel appel à candidatures sera diffusé en novembre 2023. M. Bill Loizides (Australie) est nommé Deuxième Vice-Président du CIML pour un mandat de six ans avec effet immédiat.

Le Directeur du BIML, M. Anthony Donnellan, a présenté les activités et les réalisations du BIML et de son personnel. Pour la 58ème Réunion du CIML, le rapport de M. Donnellan s'est concentré sur le rôle étendu et essentiel que le Bureau International de Métrologie Légale (BIML) joue pour faire connaître et promouvoir la métrologie légale internationale.

Grâce aux efforts et aux ressources considérables déployés pour gérer la dette des Membres, cette année encore, aucun État Membre ni Membre Correspondant de l'OIML n'a été radié.

Les mandats de cinq ans de M. Donnellan et de M. Dunmill (Adjoint au Directeur du BIML) ont été renouvelés par le Comité.

Les comptes pour 2022 ont été présentés et approuvés par le CIML. M. Donnellan a indiqué que la situation financière de l'Organisation reste solide, bien que les retards de paiement représentent toujours un risque sous-jacent pour l'OIML et que la hausse de l'inflation reste un défi. Il a déclaré que les dépenses restent généralement dans les limites des prévisions et que la réserve de fonctionnement de l'OIML n'a pas été utilisée au cours de cette période.

Le Président de la Table Ronde des Organisations Régionales de Métrologie Légale (RLMO RT), le Dr. Charles Ehrlich, a présenté un résumé des discussions détaillées qui ont eu lieu lors de la RLMO RT du 26 septembre 2023. Les organisations en liaison (BIPM, CECIP, IAF, ILAC) ont présenté des rapports écrits sur leurs activités et le CECIP a fait une présentation orale.

Le BIML a présenté un rapport sur l'avancement des travaux techniques de l'Organisation, et des listes de projets et de publications hautement prioritaires ont été approuvées par le Comité. Le Comité a également remercié les co-conveners français et allemand du TC 9/SC 1/p 1 pour leur travail sur la révision de la Recommandation R 76:2006 *Instruments de pesage à fonctionnement non automatique* et a approuvé le transfert temporaire de la gestion du Groupe de Projet au BIML.

Les publications suivantes ont été approuvées par le Comité :

- Révision de l'OIML B 6:2019 *Directives pour les travaux techniques de l'OIML* (Parties 1 et 2) ;
- Amendement de l'OIML B 17:2012 *Politiques et règles relatives au remboursement des frais de voyage encourus par les Membres d'Honneur du CIML et les invités lors de leur présence à des événements OIML* ;
- Révision de l'OIML B 19:2022 *Termes de référence pour le Groupe Consultatif sur les questions concernant les pays et économies dont le système de métrologie est émergent (CEEMS AG)* ;
- Nouvelle Publication de Base OIML B 22 *Politique et règles relatives au remboursement des frais de voyage encourus par le Président du CIML pour participer à des événements liés à la métrologie légale* ;
- Révision de l'OIML D 31:2019 *Exigences générales pour les instruments de mesure contrôlés par logiciel* (tel qu'amendé en 2020).

Les nouveaux projets suivants ont été approuvés par le CIML :

- Révision de l'OIML D 31:2023 *Exigences générales pour les instruments de mesure contrôlés par logiciel* ;
- Nouvelle Recommandation sur *les compteurs d'électricité à courant continu*.

M. Chris Pulham a parlé de la communication avec les parties prenantes de l'OIML et a fait une présentation sur le Bulletin de l'OIML, en mettant l'accent sur le concept très réussi des « Mentors » et sur les projets pour les prochaines éditions, y compris l'ajout d'une section « Lettres à l'éditeur » et l'exploration des possibilités d'introduire des articles plus techniques, évalués par les pairs. Les Membres ont été encouragés à soumettre des sujets et des articles pour les prochaines éditions.

Le Président du Comité de Management (MC) du Système de Certification OIML (OIML-CS), M. Mannie Panesar, a présenté les activités de l'OIML-CS, y compris la réunion du MC qui s'est tenue à METAS, en Suisse, en mars 2023. Il a souhaité la bienvenue à l'Inde en tant que nouvelle Autorité de Délivrance de l'OIML à rejoindre l'OIML-CS, et il a parlé des projets pour la croissance et le développement futur de l'OIML-CS. Le mandat de M. Panesar en tant que Président du MC et celui de M. Bill Loizides en tant que Vice-président du MC prendront fin le 31 décembre 2023. M. Marc Schmidt a été désigné comme nouveau Vice-président du MC et il assumera le rôle de Président par intérim du MC pour une période de 12 mois à compter du 1er janvier 2024. Un nouveau Président du MC sera nommé lors de la 59ème Réunion du CIML en 2024. OIML R 111:2004 *Poids des classes E_1 , E_2 , F_1 , F_2 , M_1 , M_{1-2} , M_2 , M_{2-3} et M_3* a été ajouté au champ d'application de l'OIML-CS.

M. Jaco Marneweck, Président du Groupe Consultatif des CEEMS (CEEMS AG), a fait le point sur les activités du CEEMS AG. M. Chakra Yodmani (Directeur Général Adjoint du Département du Commerce Intérieur) a présenté les détails du programme NEXT (**N**ovelty and innovation – **E**nhancement in protection and services – **E**xperiences and intelligence – **T**ransparency and accountability) sur les Systèmes de Métrologie Légale (LMS), appelé « Déclaration Chiang Mai ». Le Comité a accueilli favorablement la proposition et a chargé le CEEMS AG de travailler à sa mise en œuvre.

Le Président du Groupe de Travail sur la Digitalisation de l'OIML (DTG), le Dr. Sascha Eichstädt, a fait un rapport sur le Séminaire qui s'est tenu le 16 septembre 2023 « *L'avenir de l'OIML à l'ère numérique* ». Les résultats de ce Séminaire permettront au DTG de développer une feuille de route pour le travail de l'OIML dans ce domaine.

Concernant les activités de l'OIML sur l'apprentissage en ligne (e-Learning) et d'autres formations en ligne, le Comité a demandé au BIML, en consultation avec le DTG, l'AG CEEMS, le MC de l'OIML-CS, et la RLMO RT, de rédiger un concept e-Learning qui devrait prendre en compte le Guide OIML G 23:2022 *Guide pour l'utilisation des technologies en ligne pour la conduite des activités des CEEMS dans un monde post-COVID* et les résultats des séminaires OIML qui se sont tenus en 2019 et en association avec la 58ème Réunion du CIML.

Outre le Dr. Schwartz, une médaille OIML a été décernée à Mme Mairead Buckley pour sa contribution aux travaux de l'OIML. Des Lettres d'Appréciation ont été présentées au Dr. Marko Esche, à M. Han Jianping, au Dr. Rainer Kramer et à M. Mannie Panesar pour leur contribution aux travaux de l'OIML.

Enfin, deux invitations provisoires ont été présentées au Comité pour accueillir la 59ème Réunion du CIML en 2024. Les Membres du CIML pour le Japon et pour la R.P. de Chine ont été invités à confirmer leurs intentions au BIML avant la fin du mois de novembre 2023. Si deux invitations éligibles sont reçues, un vote en ligne aura lieu pour décider quelle offre accepter.

Les Résolutions de la 58ème Réunion du CIML, les documents et les présentations sont disponibles sur le site web de l'OIML à l'adresse <https://www.oiml.org/en/structure/ciml/sites>.